



Guéret, le 20 mars 2017

Comité technique spécial départemental.

Madame la directrice d'académie

Nous sommes réunis à nouveau suite au refus des représentants du personnels de valider votre proposition de répartition des moyens. La carte scolaire que vous proposez de mettre en place est révélatrice des problématiques que rencontre notre département d'une certaine manière, mais elle semble sonner le glas d'une certaine idée du service publique d'éducation et met en relief les limites de l'ambition de refondation de l'école qui semble ne pas devoir s'attarder dans notre département. Cette proposition met surtout en avant le manque de prise en compte à tous les niveaux des spécificités de la Creuse, ses problématiques sociales, son caractère rural, ses difficultés démographiques. Ces critères devraient être pris en considération pour soutenir le développement de notre territoire et non l'inverse.

Vous avez signé un protocole d'accords le 25 juin 2015 avec le préfet et l'association des maires, visant à améliorer la réflexion sur l'évolution de l'offre scolaire dans notre département, dès le départ l'Usa Education, soucieuse du dialogue social et du travail en concertation, a soutenu cette démarche et vous avait fait des propositions afin d'engager un véritable travail de réflexion. Notre fédération a porté des revendications au ministère et au cabinet du premier ministre, notamment celle de mettre en place une pondération dans l'évaluation des besoins des territoires en fonction de leur nature, comme il en existe dans les départements situés en zone de montagne ou possédant un grand nombre de zones d'éducation prioritaire. Les pouvoirs centraux nous ont affirmés être vigilants sur ces point mais c'est aux territoires de s'emparer de la question et de faire remonter leurs demandes à l'issue d'un travail de concertation. Aucun groupe de pilotage n'a été mis en place comme le prévoit la circulaire du 13 octobre 2016, le protocole semble se déliter dans les différentes visites que vous avez effectué dans les écoles et à aucun moment nous n'avons été réunis ni associés à une quelconque réflexion qui aurait peut-être permis de ne pas en arriver là. Cet outil qui a permis à des départements comme le Lot, le Gers, la Dordogne, la Nièvre, la Lozère de réfléchir à l'offre scolaire en associant tous ses acteurs et à construire des solutions de manière concertée s'est transformé en chiffon rouge alors qu'il était à nos yeux une véritable occasion de déterminer la place de l'école de demain dans notre campagne.

Aujourd'hui nous vous réclamons la reprise en urgence des négociations et la mise en place immédiate d'un groupe de travail. Nous allons de nouveau nous rendre au ministère pour demander une rallonge de postes, nous allons rencontrer très prochainement le nouveau recteur pour lui exposer notre lecture de votre politique et pour l'enjoindre à demander également les postes qui nous font défaut. Nous vous demandons de prendre la mesure du contexte actuel, le maillage territorial des écoles ne peut pas être la seule marge de manoeuvre pour assurer les besoins en remplacement ou en accompagnement des élèves en difficulté. La fermeture violente de 20 classes ne prépare rien d'autre que la fermeture à terme d'écoles selon une logique quantitative et sans aucune prise en compte des besoins qualitatifs de notre service publique. Face à la situation désastreuse du remplacement, face à la fragilité de notre réseau RASED, face au manque de structures favorisant l'inclusion scolaire, la colonne des implantations que vous nous proposez marque bien le constat et une certaine prise en compte des priorités par l'administration, mais ces implantations ne doivent pas se faire au détriment des conditions de scolarisation des élèves, ni au détriment des conditions d'exercice de nos collègues et encore moins au détriment des besoins des territoires concernés par ces suppressions.

Si vous aviez demandé une rallonge de postes ou si vous aviez exigé, comme nous, que les postes attribués à l'académie grâce à la convention nous soient alloués, nous n'aurions pas à devoir choisir entre l'amélioration des conditions pour certains au détriment des conditions des autres. L'attribution de postes permettant de conserver un maillage de qualité est pour nous un préalable pour répondre à l'urgence, dans un second temps il nous faudrait nous pencher sur l'iniquité qui existe dans les taux d'encadrement entre les écoles creusoises, mais pour répondre à ce soucis d'égalité des chances il faut d'abord assurer le bon fonctionnement du service qui passe par une brigade de remplacement implantée à hauteur de ses besoins et par un réseau de Rased et d'ULIS suffisant pour accompagner les élèves les plus fragiles.

La circulaire de rentrée du 9 mars 2017 indique je cite :

En poursuivant la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés, la dynamique en faveur de **la scolarisation des enfants de moins de trois ans** sera amplifiée, notamment dans les territoires de l'éducation prioritaire ou dans les secteurs ruraux ou de montagne isolés. Quant au dispositif « **Plus de maîtres que de classes** », qui vise à prévenir et à lutter contre la difficulté scolaire et réduire ainsi les écarts de réussite, il sera, à la rentrée prochaine, déployé dans toutes les écoles primaires de l'éducation prioritaire.

Déployé dans toutes les écoles primaires de l'éducation prioritaire.. Pouvez-vous nous rappeler combien des douze écoles de notre réseau d'éducation prioritaire profitent de ce dispositif ? Que comptez-vous faire par rapport à cette question ? N'est-ce pas le moment pour vous de réclamer une rallonge permettant de répondre aux ambitions de la politique gouvernementale ?

L'Unsa éducation reste ouverte à toute proposition de votre part allant dans le sens des améliorations du service publique d'éducation, nous espérons que vous saurez entendre et apprécier la mobilisation des creusois soucieux d'une école publique ambitieuse et qui n'abandonne pas certains de ses enfants, de ses personnels sur la route d'une centralisation qui ne ferait qu'accroître les inégalités déjà fortes dans notre territoire.